

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 30 Décembre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 08 janvier	Présence	Mercredi 15 janvier	Présence	Mercredi 22 janvier	Présence
Matin	Médiathèque 3/6 ans Atelier cuisine avec les enfants de Quistinic 6/11 ans Sortie pour 8 enfants Départ 9h30	<input type="checkbox"/>	Préparation de galettes des rois pour le goûter Atelier bricolage 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Fresque peinture 3/6 ans Atelier couture Confectionner une trousse 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeu du parachute 3/6 ans Jeux sportifs à Quistinic Retour : 17h00 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Parcours de motricité 3/6 ans Goûter et jeux avec les aînées à l'EHPAD de Bubry 6/11 ans Sortie pour 8 enfants	<input type="checkbox"/>	Jeux sportifs 3/6 ans Jeu de la balle Lyonnaise 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 29 janvier	Présence				
Matin	Nouvel an Chinois Fabrication d'un serpent 3/6 ans Création de yoyo et dragon 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	Jeux : Choix des enfants 3/11 ans	<input type="checkbox"/>				

Date :

Signature :



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2025
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

